

Louis XIII

Regards sur ce roi musicien, compositeur et peintre

Par le journal de son médecin éducateur Jean Héroard, on connaît les goûts du futur Louis XIII pour le dessin, la peinture et la musique. Dès sa petite enfance, Louis montre un penchant pour le dessin. Héroard fait figurer dans son journal des dessins à la plume. Martin Fréminet guide l'enfant : « Vous plaît-il, Monsieur, que je vous fasse faire un oiseau avec la plume ? ». Enfant, il a voulu voir de près les peintures du Maître dans la chapelle de la Trinité, à Fontainebleau : « Sur un eschafaud près la voûte de la chapelle, il se plaît à admirer les peintures : « aussi vrai, voilà qui est bien fait ». A six ans, il réalise un petit tableau et il s'essaiera à l'aquarelle et au pastel. Louis dessine et peint toute sa vie. En guerre, en campagne, malade, il peint paysages, portraits, caricatures.

Le plaisir que le roi prend à la peinture se répercute sur la Cour où se développe une véritable culture artistique. Le Roi accorde des pensions aux artistes, dont Simon Vouet, Jacques Blanchard, Nicolas Poussin. Martin Fréminet, Jacques Stella, Claude Deruet, reçoivent le collier de l'ordre de Saint Michel. Louis XIII a de l'estime et des relations personnelles avec certains artistes, montrant un tempérament et une réelle volonté artistique.

Louis XIII enfant est particulièrement réceptif à la musique.

Déjà « dans sa chaise, en mangeant il est sensible aux rythmes lorsque le Sieur Jean-Jacques violon de la Reine joue des sarabande, branle, et autres danses, heureux quand résonne la musique au dîner du roi ». Il aime les chansonnettes, les Noël et connaît par cœur nombre de refrains. Il a, rapporte-t-on, une jolie voix, et lorsqu'il chante il ne bégaye pas. Il ne se lasse pas d'écouter de la musique. La danse le passionne : « il danse spontanément au son du luth » : Bourrée, Sarabande, Bergamasque Branle... A sept ans, il danse le Ballet des fallots devant le roi qui pleure d'émotion.



Portrait Louis XIII. Daniel Dumonstier. Musée Condé Chantilly, RMN.

En 1610, il est le personnage principal du Ballet de Monsieur le Dauphin, composé pour lui.

Adolescent, il apprend le luth, l'épinette, la mandore, le chant et participe à de petits concerts.

Jacques Champion joueur d'espinette de la Chambre du roi, Henry le Bailly maître de chant, Robert Ballard II maître joueur de luth de la reine développent ses réelles aptitudes et compétences pour la musique. Le jeune Louis est ainsi doué pour la musique « qu'il écoute attentivement... tout ravi, transporté par la musique des voix et du luth ».





Louis XIII écoutant un concert départ pour la chasse. Musée des Beaux Arts Troyes.

Le Roi et la Musique

A l'âge adulte cette passion pour la musique et l'art de la danse ne faiblit pas, elle contribue à leur épanouissement à la Cour, à la ville et dans le royaume même. Si Henri IV s'est peu occupé de musique, la Cour de Louis XIII est en effet brillante dans le domaine de la musique et du ballet de cour. Aux trois grandes institutions existantes : la Chapelle, la Chambre et l'Ecurie, Louis XIII en ajoute une quatrième les Vingt Quatre Violons du Roy placés sous la direction de Louis Constantin. Le Roi suit attentivement le recrutement des musiciens, des chanteurs et attire à la Cour des Maîtres compositeurs : Pierre Guédron, Antoine Boesset, Etienne Moulinié, Henry du Mont, Nicolas Formé, Eustache du Cauroy.

Même si Louis apprécie peu la vie de cour, il aime les Ballets, spectacles réunissant chorégraphie, chants, pantomime, poésie, divertissements tout à tour nobles, tragiques, grivois, merveilleux, burlesques. Bon danseur il n'hésite pas à se produire : il tiendra des rôles dans différents ballets, ainsi en 1610, à Fontainebleau, dans le Ballet de Monsieur de Vendôme. Il écrit airs et textes et dessine les costumes « *les pas, les airs et la façon des habits ont été inventés composés par le roi* » (Ballet de la Merlaison) En 1613 on donne à Fontainebleau le Ballet de Madame dans lequel il se présente sous la figure divine du Soleil : « *la terre désormais possède son Soleil* », bien avant Louis XIV. Le roi est compositeur : œuvres polyphoniques, motets, psaumes à quatre voix avec luth, un Office des Ténèbres, des airs de ballet et autres pièces, seul un air à quatre voix nous est resté : « *Tu crois ô beau soleil* ». Sa musique le suit dans certains déplacements,

il favorise et entretient un cercle de concerts. « *L'on avait régulièrement trois fois par semaine, écrit la Grande Mademoiselle, le divertissement de la musique de la Chambre du Roy, la plupart des airs qu'on y chantait étaient de sa composition* ».

La musique sous Louis XIII s'inscrit dans l'excellence française, simple, directe, sans la préséance ni le cérémonial qu'instaurera son fils. A la veille de sa disparition, Louis XIII tint à entendre de la musique dont les quatre psaumes de David qu'il avait lui-même mis en musique.

Hélène Boscheron



Ballet de la Délivrance de Renaud dansé par sa Majesté 1617 BnF estampes 54 C 1164.